



**VEUILLEZ LIRE ATTENTIVEMENT**  
**ACCORD DU PARTICIPANT À NE PAS POURSUIVRE L'Academie de ski/planche à neige Hutch EN JUSTICE**  
**ACCEPTATION VOLONTAIRE DES RISQUES ET RENONCIATION AU DROIT**  
**D'INDEMNISATION**

Cet **ACCORD DE DÉGAGEMENT DE RESPONSABILITÉ, D'ACCEPTATION VOLONTAIRE DES RISQUES ET DE RENONCIATION AU DROIT D'INDEMNISATION** («Accord») est conclu par et entre \_\_\_\_\_ («Participant») et 0871609 B.C. LTD., opérant sous le nom de la personne morale **L'Academie de ski/planche à neige Hutch**, (y compris ses entités affiliées et ses filiales ainsi que leurs dirigeants, agents, administrateurs, actionnaires, partenaires, commanditaires et employés, propriétaire (s) de la propriété où **L'Academie de ski/planche à neige Hutch** est exploité, ci-après mentionné comme **L'Academie de ski/planche à neige Hutch**). Tel qu'utilisé dans le présent Accord, le terme Participant doit inclure le parent ou le tuteur légal lorsque le Participant est âgé de moins de dix-huit (18).

**ATTENDU QUE** le Participant a décidé de participer volontairement à l' «Événement»  
**L'Academie de ski/planche à neige Hutch**

à \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_ ou du \_\_\_\_\_  
au \_\_\_\_\_

**ATTENDU QUE** le Participant, tout en reconnaissant que la participation à l'un des Événements, cours ou activités est une activité **COMPORTANT DES RISQUES** et qu'elle est dangereuse en soi, s'est volontairement inscrit à un ou plusieurs des Événements ou a participé à des activités ou des cours malgré tout risque connu ou inconnu de blessures graves et / ou de décès présenté par la pratique et la participation active aux différents Événements, cours ou activités; et

**ATTENDU QUE** le Participant comprend que cet Accord est un accord général de dégage ment de responsabilité interdisant au Participant de déposer toute réclamation pour des blessures et / ou le décès qui seraient de quelque façon que ce soit liés à la pratique ou à la participation à l'un des Événements, cours ou activités; et

**ATTENDU QUE** le Participant connaît ses propres capacités et limites relatives à chacun des Événements, cours et activités auxquelles il s'est inscrit ou auxquelles il a participé,

**EN CONSÉQUENCE**, en contrepartie de l'autorisation de participer à un ou plusieurs des Événements, cours et activités, le Participant accepte expressément et librement ce qui suit:

1. **ASSUMER TOUS LES RISQUES** de blessures graves et / ou de décès résultant de la pratique et / ou de sa participation aux différents Événements, cours ou activités.
2. Inspecter la zone avant de pratiquer ou de participer à l'un des Événements, cours ou activités.
3. **RENONCER ET DÉGAGER DE TOUTE RESPONSABILITÉ** en ce qui a trait à toute réclamation que le Participant pourrait à l'avenir vouloir déposer contre **L'Academie de ski/planche à neige Hutch**, ses dirigeants, agents, partenaires, sponsors, employés, administrateurs, actionnaires, sociétés affiliées, filiales et tous les assureurs, pour toute perte, dommage ou dépense que le participant peut encourir, ou que ses proches peuvent encourir, à la suite de la

pratique par le Participant et de sa participation à l'un des Événements, cours ou activités, pour quelque cause que ce soit, y compris, mais sans s'y limiter, une négligence de la part de **L'Academie de ski/planche à neige Hutch**, de ses dirigeants, agents, sponsors, partenaires, employés, administrateurs, actionnaires, sociétés affiliées, filiales, propriétaire (s) de la propriété où **L'Academie de ski/planche à neige Hutch** est exploité, toute entité ou personne engagée pour occuper une fonction relativement à l'Événement, et tous les bénévoles.

4. En concluant cet Accord, le Participant ne se fonde pas sur des représentations ou déclarations écrites ou orales faites par **L'Academie de ski/planche à neige Hutch** à l'égard de la sécurité des Événements **L'Academie de ski/planche à neige Hutch** autres que ce qui est énoncé dans le présent Accord.
5. Le présent Accord doit être interprété conformément aux lois de la province de Québec.
6. Tout différend concernant l'applicabilité de la présente convention doit être déposé devant les tribunaux de la province de Québec et ne doit pas être transféré à une autre province ou état..
7. Si un terme, disposition, Pacte, ou condition du présent Accord est reconnu par un tribunal de juridiction compétente comme invalide, nul ou inapplicable, le reste des dispositions restera en vigueur et de plein effet et en aucun cas ne devra être affecté, affaibli, ou invalidé.

**Je, Participant soussigné, reconnais avoir été informé par L'Academie de ski/planche à neige Hutch qu'il serait à mon avantage d'obtenir une assurance avant de participer à cet Événement. Je, Participant soussigné, reconnais avoir lu et compris les termes de cet Accord, et signer cet Accord librement et de mon plein gré, me rendant compte qu'il est exécutoire pour moi, mes héritiers, mes représentants et proches parents.**

\_\_\_\_\_

Date	Date de naissance du Participant	Signature du Participant
------	----------------------------------	--------------------------

\_\_\_\_\_

Nom du témoin	Occupation du témoin	Signature du témoin
---------------	----------------------	---------------------

\_\_\_\_\_

Nom du parent ou du tuteur du Participant (si le Participant a moins de 18 ans)

\_\_\_\_\_

Signature du parent ou du tuteur du Participant

\_\_\_\_\_

Courriel du Participant